

Fiche Projet Culture.  
1<sup>er</sup> jet d'Alain Lipietz.

La culture est ce Bien Commun par lequel celles et ceux qui en bénéficient apprennent à goûter les beautés de la vie et à réfléchir par eux-mêmes. Comme son nom l'indique, c'est le résultat d'un effort de la société (mais sur l'imaginaire, pas sur la terre agricole !) qui accroît la qualité de vie des individus. C'est le vrai produit net d'une civilisation : ce qui en restera pour les générations futures, tout comme, individuellement, nous laisserons de nous le souvenir des fêtes et des bons moments passés ensemble. On peut même dire que la production culturelle, dans les quartiers de relégation, est aujourd'hui la principale forme de résistance positive à l'exclusion sociale et citoyenne.

La politique culturelle est donc la plus haute des politiques publiques, tout aussi importante pour les écologistes que les politiques « de base », l'alimentation, la santé, l'énergie. Et d'ailleurs la culture d'une époque influe profondément sur la façon dont elle se nourrit, habite, se déplace. Cette politique vise à promouvoir des moyens, des lieux et des moments où les individus ont accès à la beauté et apprennent le discernement, où la communauté célèbre ses valeurs communes. Les valeurs communes que prônent l'écologie sont la solidarité, l'autonomie, la responsabilité et la démocratie participative, et leur politique est le reflet de ces valeurs : une politique de lutte participative contre la fracture culturelle, une politique qui exerce à la responsabilité et à l'autonomie.

À l'inverse, la politique culturelle de la droite juxtapose une culture élitiste, pour qui il est loisible d'être aussi critique qu'elle le souhaite, et une culture pour les masses, qu'un dirigeant de TF1 résumait ainsi : « Offrir du temps de cerveau disponible à la publicité ». À la publicité... et aux discours simplistes flattant les préjugés et les peurs, comme ceux du Front national. Le débat en cours sur « l'échec de la culture à endiguer la montée de l'extrême droite » manque donc sa cible quand il critique les animateurs de MJC ou des scènes nationales de théâtre : ils ont fait ce qu'ils ont pu mais n'ont pas pu grand chose. Après tout, Heidegger était nazi, et les nazis ont gagné par la séduction de leurs fêtes.

Il serait tout aussi schématique de critiquer « le box-office » comme simple vecteur de l'abêtissement des masses. Les grands spectacles coûteux, comme les reportages de Cousteau et d'Arthus-Bertrand, ou les films de Cameron comme *Titanic* et *Avatar* ont fait beaucoup pour la connaissance de la Planète à un niveau de masse, pour la critique de la folie techniciste et pour la foi dans la possibilité de la repousser. Mais (sauf les expéditions de Cousteau) ils n'ont pas eu besoin du soutien d'une politique publique.

La politique culturelle des écologistes vise à promouvoir ses valeurs dans les conditions où le manque de moyens est un obstacle à la culture pour tous. Elle n'est pas contre la culture élitiste, et elle sait que la communauté a besoin de munificence, mais, dans une situation de lourdes contraintes budgétaires et de précarisation des publics, elle privilégie la culture émergente de la base et des milieux les plus démunis, et les fêtes collectives gratuites.

Elle le fait dans le respect de la liberté de création et d'information, même de la part de ceux qui sont perçus comme des adversaires et dont les moyens paraissent redoutables (TF1...). Car seul le débat permet l'appropriation d'une culture commune, critique et démocratique. Mais elle n'est pas angélique, et veille à la séparation entre les grands médias et les grands intérêts économiques.

## **La promotion d'un spectacle vivant participatif.**

Sans mésestimer l'importance de la création architecturale et autres arts plastiques, en particulier dans la production de l'espace urbain, on doit reconnaître que le spectacle vivant (musique, théâtre, chant choral, danse, etc) est le secteur qui emploie le plus de professionnels de la culture, souvent dans des conditions précaires, et sollicite le plus la participation active et l'émulation du public. C'est le champ privilégié d'une participation populaire (comme spectateurs, comme créateurs, comme interprètes amateurs) ouvrant les portes à une culture promouvant les valeurs écologistes, notamment l'autonomie et la solidarité.

Le « statut des intermittents du spectacle » traduit la contradiction de la culture qui, en tant que bien commun, ne peut être rémunérée seulement par le marché et la rétribution des spectacles. Les auteurs et interprètes ont besoin de temps de création et de répétition avant toute représentation, celles-ci sont souvent saisonnières, etc. Ce statut doit donc être restauré avec toutes ses garanties d'une activité pérenne. Il peut être financé en éliminant la dilapidation de ses fonds par les grands du *box-office* (y compris les grands médias), qui pourraient très bien financer eux-mêmes un personnel permanent, et en faisant contribuer les bénéficiaires indirects du spectacle vivant, notamment le secteur touristique dans les villes de festival.

Plus profondément, les collectifs du spectacle vivant ont besoin d'un statut permanent et de la justification sociale d'une rémunération permanente. L'économie sociale et solidaire peut offrir des structures de type coopératives d'intérêt collectif, associant à la direction : ses propres salariés, des collectivités territoriales, des « usagers » et autres bailleurs de fonds solidaires. De telles structures permettront à ses animateurs de bénéficier du soutien public en échange de missions de promotion culturelle (dans les quartiers, les écoles) et de formation des amateurs tout au long de l'année. Ce lieu permanent avec des collectivités et un public actif permettrait à la fois un « troisième âge de la décentralisation » et une participation de plus en plus active des publics, en particulier des publics des quartiers difficile où les initiatives culturelles spontanées pullulent.

## **Les médias, l'information et la gratuité.**

Nous ne proposons pas de renationaliser les grands médias tels que TF1 sous prétexte de les contraindre à former l'esprit critique et à diffuser une culture écologiste ! Nous proposons de remettre le secteur public en condition de concurrence loyale, en mutualisant partiellement les revenus de la publicité, et en assurant les médias privés contre une domination directe par les puissances d'argent (particulièrement des industries productivistes liées à la commande publique), par une loi de « muraille de Chine » entre leur rédaction, leur programmation et leur actionnariat. L'indépendance de la presse est valable pour tout le monde, vis-à-vis de l'argent dans le secteur privé, des gouvernements (y compris locaux) dans le secteur public.

La politique écologiste ne s'appuie pas seulement sur la subvention à des médias d'Etat mais aussi sur l'aide à la presse écrite et aux structures de l'économie sociale et solidaire (radios et télé locales), en particulier celles qui utilisent les nouvelles technologies.

Ces nouvelles technologies, en dématérialisant les supports, ont posé en terme cru la question de la gratuité. Or les auteurs/compositeurs ont besoin de rémunération. Et les producteurs/éditeurs aussi : leur métier est aussi indispensable à la création et la diffusion que celui des auteurs/interprètes.

La politique de répression de la gratuité (Hadopi) est un échec total. Pourtant les solutions déjà bien rodées pour la diffusion radio-télévisée existaient : le diffuseur comme « fermier » de la perception et de la répartition des droits des auteurs/interprètes/producteurs. Solutions qui passent par la licence globale, intégrée à l'abonnement aux fournisseurs d'accès Internet.

Le problème unique de la licence globale est celui de la clef de répartition des droits. Les instruments de mesure existant dans l'audiovisuel classique doivent être renégociés et élargis au cas de l'Internet. Il ne faut pas se cacher qu'une clef fondée sur le passage dans les grands médias, plus facilement mesurable, ou sur les performances publiques payantes défavoriserait outrageusement les « petits labels », les producteurs/éditeurs des formations artistiques naissantes et leurs auteurs et interprètes, celles qui pourtant se font connaître principalement par Internet « gratuit ».

Le très élitiste Stéphane Mallarmé recommandait que les poètes reconnus publient des éditions de luxe taxées pour alimenter un fonds de soutien public aux jeunes poètes. On pourrait s'en inspirer en établissant une certaine dégressivité dans la redistribution, en faveur des petits labels.

### **Architecture et arts plastiques.**

On l'a dit : ces arts (du moins leur composante offerte à la vue du public, gratuitement, dans la cité) sont le fondement de la production d'espace culturel commun physique. Ils expriment la « munificence » d'une civilisation, sa capacité à « faire communauté ». Ils sont essentiellement subventionnés par la commande publique et le 1% culturel.

La difficulté est d'éviter et la démagogie (faire voter les citoyens, sans débat organisé, sur chaque projet) et le clientélisme de la part des décideurs. Il n'est pas question non plus d'imposer un art monumental officiel écologiste !

La moindre des choses sera cependant d'introduire des clauses d'économie d'énergie dans les concours et appel d'offre, et, à l'heure où les oiseaux et les abeilles cherchent refuge dans les villes, des clauses de promotion de la biodiversité. Quant à la participation du public aux choix des concours et appels d'offre, elle doit être éclairée, selon les procédures du Débat public, avec un droit à la contre-expertise avec un cabinet d'urbanisme indépendant lors de l'adoption des plans d'urbanisme (ZAC comprises).

Mais le visage d'une Ville est aussi le produit de myriades d'initiatives privées en matière architecturale et de « décoration », publicité incluse. Il est donc important que les collectivités territoriales se dotent, en complément de leurs Plans Locaux d'Urbanisme, de charte architecturale et paysagère évitant les catastrophes et la pollution visuelle diffuse, en particulier celles de la publicité.